

COMPARATIF

Circuler à trottinette électrique

Mise à jour : juin 2021

FRANCE



ALLEMAGNE



Permis obligatoire

NON

Âge légal minimum du conducteur



12 ANS



14 ANS

Vitesse maximum



25
KM/H



20
KM/H

La trottinette ne doit pas être en mesure d'aller au-delà

Voies de circulation



• **En agglomération,** obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables ou à défaut sur les routes dont la vitesse max autorisée ≤ 50 km/h

• **Hors agglomération,** obligation de circuler sur les voies vertes et les pistes cyclables

Obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables ou à défaut la route

Règles de circulation



• **Interdiction de circuler sur le trottoir** (sauf autorisation du maire) sauf si vous le conduisez à la main avec le moteur éteint

• **Interdiction** stricte d'avoir des écouteurs ou de circuler à deux sur la trottinette

• **Interdiction de circuler sur le trottoir** même avec le moteur éteint

• **Interdiction de circuler à deux** sur la trottinette, de remorquer quoique ce soit ou de circuler côte à côte

• **Obligation d'indiquer avec les bras les changements de direction** et de respecter les taux maximum d'alcoolémie prévus pour les automobilistes

Il est interdit de circuler en Allemagne avec un modèle de trottinette non homologué par un certificat allemand (Betriebserlaubnis).

Equipements obligatoires

• **Casque non obligatoire** mais recommandé

• Feux avant et arrière, dispositifs réfléchissants, frein et avertisseur sonore

• Un équipement rétro-réfléchissant de nuit ou en cas de visibilité insuffisante



• **Casque non obligatoire** mais recommandé

• Feux avant et arrière, dispositifs réfléchissants, 2 freins indépendants et un avertisseur sonore

Stationnement



Possible sur le trottoir que si cela ne gêne pas les piétons (sauf si le maire impose des règles spécifiques)

La trottinette doit être rangée comme les vélos

Assurance obligatoire



Oui : **assurance responsabilité civile**

Oui : **assurance responsabilité civile automobile** (Kfz-Haftpflichtversicherung) et une "**Versicherungsplakette**" doit être collée sur le garde-boue

Il est interdit en Allemagne de circuler avec sa trottinette électrique sans "Versicherungsplakette"

Sanctions



• 35€ en cas de non-respect des règles de circulation

• 135€ si vous circulez sur le trottoir

• 200€ si vous roulez à plus de 25km/h

• 15 000€ + 1 an de prison si vous roulez dangereusement de manière délibérée

• 15€ si vous circulez sur le trottoir

• 40€ si vous n'avez pas la Versicherungsplakette

• 70€ si vous circulez avec un modèle de trottinette non homologué en Allemagne